

# TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'OFFICE RÉCEPTEUR

## PCT

NOTIFICATION RELATIVE À  
UNE DEMANDE INTERNATIONALE CONSIDÉRÉE  
COMME RETIRÉE

(article 14.1) ou 3) et règles 12.3.d) ou 12.4.d),  
29.1 ou 92.4.g)i) du PCT)

Destinataire :	
	Date d'expédition <i>(jour/mois/année)</i>
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	<b>NOTIFICATION IMPORTANTE</b>
Demande internationale n°	Date du dépôt international <i>(jour/mois/année)</i>
Déposant	

Il est notifié au déposant que **la demande internationale est déclarée par l'office récepteur être considérée comme retirée** pour le motif indiqué ci-dessous :

1.  **Certaines irrégularités n'ont pas été corrigées** : une invitation (formulaire PCT/RO/106) à corriger des irrégularités dans la demande internationale a été expédiée par l'office récepteur le \_\_\_\_\_  
 Toutefois,  aucune correction, en réponse à cette invitation, n'est parvenue dans le délai prescrit  
 les corrections remises par le déposant ne remédient pas correctement aux irrégularités signalées dans l'invitation
  
2.  **La traduction requise de la demande internationale n'a pas été remise ou la taxe pour remise tardive n'a pas été payée** : une invitation (formulaire PCT/RO/150 ou formulaire PCT/RO/157) à remettre la traduction requise de la demande internationale et à payer, le cas échéant, la taxe pour remise tardive a été expédiée par l'office récepteur le \_\_\_\_\_  
 Toutefois, dans le délai fixé dans cette invitation :  
 la traduction requise n'a pas été remise  la taxe pour remise tardive n'a pas été payée
  
3.  **Les taxes prescrites n'ont pas été payées** : une invitation (formulaire PCT/RO/133) à payer les taxes prescrites a été expédiée par l'office récepteur le \_\_\_\_\_  
 Toutefois, dans le délai indiqué dans cette invitation :  
 aucune taxe n'a été payée  
 les montants payés ne suffisent pas à couvrir la taxe de transmission, la taxe internationale de dépôt, la taxe de recherche et la taxe pour paiement tardif
  
4.  **L'original de la demande internationale n'a pas été remis** : une invitation (formulaire PCT/RO/141) à remettre l'original de la demande internationale (précédemment transmise par télécopieur/téléimprimeur/etc.) a été expédiée par l'office récepteur le \_\_\_\_\_  
 Toutefois, l'original n'a pas été remis dans le délai fixé dans cette invitation.
  
5.  Une copie de la présente notification a été envoyée au Bureau international et à l'administration chargée de la recherche internationale.

**ATTENTION** : Il ne sera pas procédé à la publication internationale de la présente demande internationale **uniquement** si la présente notification parvient au Bureau international avant l'achèvement de la préparation technique de la publication internationale (règle 29.1.v)).

Nom et adresse postale de l'office récepteur :	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone